Transatlantica
Revue d'études américaines. American Studies Journal

1 | 2013
Revisiting the Gilded Age / Littérature et philosophie

Christopher Hodson : « The Acadian Diaspora »

Université Paris 8, 7 novembre 2013

Florence Petroff

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/transatlantica/6327
DOI : 10.4000/transatlantica.6327
ISSN : 1765-2766

Éditeur
Association française d'Etudes Américaines (AFEA)

Référence électronique
Florence Petroff, « Christopher Hodson : « The Acadian Diaspora » », *Transatlantica* [En ligne], 1 | 2013, mis en ligne le 16 février 2014, consulté le 04 février 2023. URL : http://journals.openedition.org/transatlantica/6327 ; DOI : https://doi.org/10.4000/transatlantica.6327

Ce document a été généré automatiquement le 4 février 2023.

Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/

Christopher Hodson : « The Acadian Diaspora »

Université Paris 8, 7 novembre 2013

Florence Petroff

1 Le 7 novembre 2013, Christopher Hodson, de la Brigham Young University, Utah, était l'invité de Bertrand Van Ruymbeke et de Lori Maguire à l'Université Paris 8. Il est intervenu dans le cadre du séminaire « Frontières: Politique étrangère et migrations, pays anglophones » (EA 1569) qui rassemble cette année des chercheurs autour du thème des réfugiés à différentes époques.

2 Christopher Hodson est un spécialiste de l'histoire coloniale et de l'histoire atlantique qui s'intéresse tout particulièrement au premier empire français, à la comparaison des impérialismes et aux diasporas du début de l'époque moderne.

3 Cette communication s'appuie sur l'ouvrage qu'il a publié en 2012: *The Acadian Diaspora : An Eighteenth-Century History* (Oxford, Oxford University Press, 2012).

4 Christopher Hodson ouvre la rencontre en faisant un parallèle entre deux crises de réfugiés à travers deux époques. Il raconte qu'il a été marqué par le passage de l'ouragan Katrina en 2005 qui a obligé de nombreux habitants de la Nouvelle-Orléans à s'enfuir et à trouver refuge dans divers États américains, parfois éloignés, alors que lui-même était en train de quitter Chicago pour s'installer à Philadelphie. Pour l'historien, cet événement dramatique résonnait avec la crise majeure des réfugiés acadiens qu'il a longuement étudiée. En effet, les Français peuplant l'Acadie ont été dispersés en 1755 dans un vaste territoire comprenant les colonies britanniques d'Amérique du Nord, mais aussi Saint Domingue, la Guyane, l'Angleterre et la France. Il avait également été envisagé d'en envoyer une partie en Espagne, dans le Labrador et même dans l'Antarctique.

5 C. Hodson souligne que les réfugiés du passé comme ceux du présent sont confrontés aux mêmes choix quant à leurs liens avec leur ancienne communauté: doivent-ils s'efforcer de les maintenir, voire de les renouer, ou bien s'intégrer dans leur terre d'accueil et créer de nouveaux liens qui ne manqueront pas de les influencer de façon

irréversible ? Il ajoute que les communautés qui accueillent les réfugiés sont confrontées, elles aussi, à cette problématique de l'intégration.

6 Il soulève ensuite la question de la terminologie. Le mot « réfugié » appliqué aux habitants qui ont dû quitter la Nouvelle Orléans en 2005 a suscité une controverse aux États-Unis et a mené à une réflexion sur quel terme utiliser.

7 L'Acadie était un territoire bien particulier à plusieurs titres. Ce fut l'un des tout premiers espaces colonisés par les Européens au début du XVII^e^ siècle, avant même les fondations de Québec et de Jamestown. Les premiers colons partis pour s'enrichir dans le commerce des fourrures ont dû en fin de compte rapidement se tourner vers l'agriculture. Ils ont su tirer parti des grandes marées de la baie de Fundy, où l'écart entre la marée basse et la marée haute est le plus grand au monde, ce qui libère de grandes surfaces marécageuses très fertiles. Ces terres ont été mises en valeur grâce à la technique de l'aboiteau qui consiste en la construction de digues qui leurs permettaient de cultiver des terres gagnées sur la mer.

8 L'Acadie a en outre été très tôt un enjeu géopolitique entre la France et l'Angleterre du fait de sa position à la frontière des deux empires. En 1710 une armée anglo-américaine venue du Massachusetts s'empare de l'Acadie péninsulaire. La conquête est ensuite entérinée par le traité d'Utrecht (1713). Cette nouvelle colonie britannique renommée Nouvelle-Écosse (*Nova Scotia*) est cependant peuplée en très grande majorité de catholiques français. Ces derniers adoptent une position de neutralité: certes ils acceptent de prêter serment de loyauté à la couronne britannique, mais refusent de prendre les armes contre la France. Des tensions religieuses les opposent également aux autorités bien que leurs prêtres soient tolérés.

9 Enfin l'Acadie est un territoire dont la géographie reste indéfinie, donc mouvante. Après le traité d'Utrecht, les Français et les Anglais ne parviennent pas à se mettre d'accord sur ses limites, les vaincus ayant une vision bien plus réduite de la superficie de l'Acadie que les vainqueurs. Les Français entreprennent alors d'inciter les Acadiens à s'installer au-delà du Fort Beauséjour qui fait face au fort Lawrence tenu par les Anglais le long de la rivière Missaguash. Les prêtres sont mis à contribution, ils ne promettent rien de moins que l'enfer à ceux qui refusent de se déplacer. Ainsi, avant même la déportation de 1755, les Acadiens font l'expérience d'une politique impériale qui les déracine.

10 Christopher Hodson replace ensuite le Grand Dérangement, nom donné à la déportation des Acadiens hors de l'Acadie, dans le conflit séculaire entre la France et la Grande-Bretagne en Amérique du Nord. Il rappelle que cette rivalité a culminé pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763), véritable premier conflit mondial dont l'un des théâtres d'opération est le nord du continent américain.

11 Lorsqu'une troupe venue du Massachusetts s'empare de fort Beauséjour en 1755, elle y trouve des Acadiens les armes à la main malgré leur serment à la couronne. Cela fournit un prétexte à la mise en œuvre d'un plan en discussion depuis déjà plusieurs années: vider l'Acadie, ou Nouvelle-Écosse, de ses Français de souche. La presqu'île compte alors environ 15 000 habitants francophones, l'équivalent de la population d'une ville comme Boston. Environ 7 000 Français sont faits prisonniers, enfermés dans des églises ou des camps, puis embarqués à bord d'une vingtaine de navires négriers en direction du sud. À peu près autant s'enfuient au Québec ou ailleurs.

12 Les Acadiens considérés comme les plus dangereux sont envoyés le plus loin, dans les colonies du sud où l'on compte sur le climat terriblement mortifère pour mettre fin au problème. Les plus loyaux ou dociles sont eux débarqués au Massachusetts.

13 L'aventure des Acadiens devient un véritable cauchemar lorsqu'ils arrivent à destination. Aucune autorité locale n'a été prévenue de leur arrivée. Or leur nombre est loin d'être négligeable; ils représentent, par exemple, 20% de la population à Boston. Les lettres des gouverneurs de Boston et de Charleston évoquent des villes grouillantes de Français, des articles de journaux rendent compte du sentiment que cette population représente une menace (les Acadiens sont perçus comme de dangereux traîtres). Le mécontentement domine partout face à ces populations facilement stéréotypées comme « papistes », paresseuses et susceptibles de pactiser avec des esclaves africains ou des Amérindiens.

14 Chaque colonie a géré la crise à sa manière. En Virginie, les Acadiens sont laissés dans le bateau tout l'hiver. Les conditions d'hygiène et de vie aidant, ils ne sont plus que quelques survivants au printemps qui sont envoyés en Angleterre. En Géorgie, on leur procure clandestinement des canoës et on les laisse partir avec quelques provisions. Ils remontent vers le nord jusqu'au Massachusetts où ils sont arrêtés. En Nouvelle-Angleterre, les Acadiens sont répartis entre les villages qui doivent les prendre en charge. Les nouveaux arrivants se heurtent à l'hostilité des habitants qui voient en eux des concurrents économiques. Claude Bourgeois est un Acadien qui tente de s'intégrer par la vente de tissus de laine. Les locaux s'en prennent alors à sa famille : ses filles sont kidnappées puis abandonnées dans la forêt. Elles retrouvent certes leur chemin, mais le message est clair: le tisserand français n'est pas le bienvenu.

15 À Philadelphie, en revanche, les Quakers apportent leur soutien aux réfugiés acadiens au nom de leurs principes : neutralité, tolérance, pacifisme et égalitarisme. Grâce à l'aide des Quakers, les Acadiens rédigent d'intéressantes pétitions au gouverneur de Pennsylvanie, dans lesquelles ils soulèvent la question de leur statut : ils ne peuvent plus être considérés comme sujets britanniques puisqu'ils ont été emmenés de force. Ils ne sont pas non plus des esclaves puisque christianisés, mais pas pour autant des hommes libres puisqu'ils ne peuvent aller où bon leur semble. Ils demandent donc à être considérés comme des prisonniers de guerre sans quoi ils n'auraient aucune existence reconnue.

16 Cette crise des réfugiés acadiens en 1755 est pour C. Hodson un véritable révélateur (*a lightning bolt*) des tensions d'une société qui paraissait pourtant unie et stable. Cet évènement met en lumière la précarité d'un empire qui semblait plus puissant au moment où il éliminait ses rivaux français.

17 Christopher Hodson montre ensuite que les réfugiés acadiens n'ont pas été uniquement des victimes de la politique impériale britannique, mais aussi un rouage de la politique impériale française au XVIII^{e} siècle. En effet, environ 3 000 d'entre eux réfugiés sur l'île Saint Jean en 1755 se sont retrouvés captifs lors de la conquête de cette île en 1758. Ces Acadiens, ainsi qu'un millier venu de Virginie et ayant transité par l'Angleterre, sont tout simplement renvoyés en France. Ils sont à peu près aussi mal accueillis par leurs compatriotes que par les colons des colonies anglaises d'Amérique, mais intéressent vivement les pouvoirs publics. Les ministres du roi de France voient en eux, à tort, de « super fermiers » qui sauraient contribuer à faire progresser l'agriculture française, et des hommes et des femmes résistants, habitués à une vie austère. C'est pourquoi ils sont envoyés coloniser Saint Domingue, la Guyane (où la plupart meurent de maladies)

et les îles Malouines (*Falkland Islands*) sous la direction de Bougainville. Ces migrations s'inscrivent dans le projet français d'une expansion impérialiste dans l'Atlantique sud. En effet, C. Hodson réfute l'idée que la perte des colonies d'Amérique du nord en 1763 mit fin aux ambitions coloniales françaises dans l'Atlantique, et souligne que c'est l'arrivée d'Acadiens qui, au contraire, a contribué à relancer ce projet.

18 Par ailleurs, les Acadiens ont été utilisés pour, en quelque sorte, coloniser la France métropolitaine. Hodson souligne qu'avec l'influence de la philosophie des Lumières, la colonisation apparaît comme moralement condamnable puisqu'elle implique l'exploitation et la catastrophe démographique pour les populations conquises. Ainsi naît l'idée de colonies à l'intérieur du royaume, dans des régions peu mises en valeur, une colonisation « sans victimes ». Des Acadiens sont envoyés à Belle-Île-en-Mer, dont une partie des habitants a été expulsée sous l'occupation britannique pendant la guerre de Sept Ans. L'arrivée des colons, qui sont censés enseigner l'agriculture aux autochtones, suscite là encore des tensions. La même histoire se reproduit dans le Poitou où les colons acadiens doivent mettre en place des fermes expérimentales. Néanmoins, alors que la Grande-Bretagne n'a su que faire des réfugiés acadiens, la France les a intégrés dans des projets qui, malgré des échecs, ont permis à ceux-ci de s'inventer un avenir.

19 Pour terminer, Christopher Hodson fait remarquer que le cas des réfugiés acadiens est plus complexe qu'on n'a voulu le dire. Après le Grand Dérangement, ces populations dispersées n'ont pas cherché à reconstituer leur communauté à tout prix, par exemple en Louisiane, elles ont dû au contraire renoncer à rester ensemble afin de s'adapter à leur nouveau lieu de vie, ce qui a contribué à transformer leur identité.

20 Lors des échanges avec ses collègues et leurs étudiants, Christopher Hodson a eu l'occasion d'évoquer l'identité acadienne aujourd'hui. Il considère que celle-ci perdure dans la province canadienne du Nouveau Brunswick, mais constitue davantage une communauté imaginaire chez les Cajuns de Louisiane. C'est le XIX^e^ siècle, et son renouveau identitaire lié à des revendications nationalistes, qui a en quelque sorte ressuscité l'Acadie.

21 D'autre part, nous connaissons des exemples d'Acadiens qui ont réussi leur intégration au XVIII^e^ siècle. Charles Leblanc était âgé de sept ans lorsqu'il a été expulsé avec ses parents. Devenu orphelin, il a été accueilli par un marchand quaker de Philadelphie, et est lui-même devenu un riche marchand très bien intégré aux réseaux de commerce britanniques avec Saint Domingue. Il est allé jusqu'à angliciser son nom en Charles White. Il meurt sans avoir fait de testament, ce qui déclenche chez de nombreux Acadiens se réclamant de sa parenté une véritable ruée sur l'héritage. Est-ce que Leblanc a omis de léguer ses biens parce qu'il a le sentiment d'appartenir à une communauté éclatée de lointains cousins qu'il ne peut nommer ? Quoiqu'il en soit, l'enquête menée par les avocats à la recherche de ses ayants droit révèle que la mémoire du Grand Dérangement est restée très vive chez les Acadiens : plusieurs décennies après l'événement, ils se souviennent de multiples détails. Si cette mémoire a été transmise à leurs descendants, elle n'a pas en revanche participé à la construction d'une identité.

22 Bertrand Van Ruymbeke revient sur l'importance des mots employés pour désigner les Acadiens et les personnes déplacées en général. Christopher Hodson remarque que le mot réfugié s'applique à une victime, celui d'exilé à une personne en faute, et correspondent donc à différents points de vue, français ou anglais. Les Britanniques ne

sachant trop comment les nommer utilisaient l'expression « *Neutral French* » qui avait tout de même une connotation péjorative.

23 On peut souligner que cette population, qui a vécu au carrefour des empires français et britannique, se situe aujourd'hui au carrefour de plusieurs questions débattues par la recherche.

24 Peut-on réellement parler de diaspora en ce qui concerne les Acadiens ? Ils sont certes disséminés de part et d'autre de l'Atlantique, et sur un large espace côtier s'étendant du Nouveau Brunswick à la Caroline du Sud, ce qui justifie le terme de *diaspora* dans son sens anglais. Ils ne peuvent en revanche pas constituer une diaspora au sens français du terme car ils n'ont pas gardé de liens qui leur auraient permis de constituer une communauté par-delà les frontières. Si le traumatisme de la déportation n'a pas donné lieu à une diaspora, il a néanmoins servi à la réinvention d'une mémoire acadienne qui est bien vivante aujourd'hui : l'Acadie a son drapeau, ses lieux de mémoire, sa fête nationale...

25 D'autre part, les Acadiens sont incontestablement des réfugiés, ballotés par des politiques impériales qui se décident sans eux, bien qu'ils en soient un enjeu. Il serait intéressant d'établir une comparaison avec d'autres cas comme celui des « rapatriés » d'Algérie en 1962 par exemple.

26 Enfin les Acadiens sont représentatifs de la grande diversité des populations des colonies britanniques d'Amérique du Nord aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Ils ont côtoyé l'autre minorité française, celle des huguenots, mais aussi des Allemands, des Hollandais, des Suédois ainsi que les esclaves africains, divers peuples amérindiens et bien sûr des Anglais et autres britanniques. On peut rappeler que pour une large part ces migrants, tout comme les Acadiens, n'étaient pas libres. De nombreux Anglais au XVII^e^ siècle étaient engagés (*indentured servants*) auprès d'un planteur pour une durée de 3 à 5 ans sans aucun salaire. Puis au cours du XVIII^e^ siècle le nombre d'esclaves africains déportés vers l'Amérique augmente considérablement; il faut y ajouter les esclaves amérindiens, eux aussi déracinés par la traite bien qu'à une toute autre échelle. Les Acadiens font en outre partie de la minorité catholique, objet d'une extrême méfiance de la part de la majorité protestante.

27 Ainsi les problématiques de l'intégration, de l'identité et de la mémoire se posent avec autant d'acuité concernant les Acadiens que pour les autres minorités ethniques et religieuses d'Amérique du Nord.

28 Lien vers la page du séminaire: http://www.ea-anglais.univ-paris8.fr/spip.php?article1124

INDEX

Thèmes : Actualité de la recherche

AUTEUR

FLORENCE PETROFF

Université Paris 8